
ANNEXES

Annexe A : Projets illustrant l'intégration des perspectives
autochtones 51

Annexe B : Ressources 59

Annexe C : Chronologie 61

ANNEXE A : PROJETS ILLUSTRANT L'INTÉGRATION DES PERSPECTIVES AUTOCHTONES

Le présent document vise surtout à fournir des résultats d'apprentissage qui appuient l'intégration des perspectives autochtones dans tous les programmes d'études. Cependant, il est important que les éducateurs gardent à l'esprit qu'il faut également intégrer ces perspectives dans les méthodes d'enseignement, les méthodes d'évaluation et les ressources pédagogiques choisies pour enseigner tous les résultats d'apprentissage de n'importe quel cours ou n'importe quelle matière.

Les quatre projets présentés dans cette annexe ont été soumis par des enseignants et illustrent toute la diversité de ceux qui peuvent être entrepris. Ils ne sont pas destinés à être utilisés directement en classe, car ils ne se prêtent pas forcément aux circonstances de toutes les classes et de toutes les écoles.

Projet d'archéologie : Programme Ekota à l'intention des élèves de 4^e, de 5^e et de 6^e année de Grand Rapids School 2001-2002

Projet élaboré par M^{me} Shelley Cook

(Remarque : Le programme Ekota est un programme qui a été mis en oeuvre dans la Division scolaire Frontier.)

Raison d'être

Le projet d'archéologie a été conçu comme cours étalé sur toute l'année pour 16 élèves de la 4^e à la 6^e année.

Il a été conçu pour aider chaque élève à :

- s'informer sur le rôle et la responsabilité d'un archéologue et à explorer les débouchés professionnels dans ce domaine;
- faire le lien entre l'apprentissage en classe et l'étude sur le terrain;
- obtenir une expérience pratique dans un lieu de fouilles;
- combiner des matières de base telles que les langues, les mathématiques, les sciences de la nature et les sciences humaines, autour d'un thème interdisciplinaire stimulant;
- participer à des travaux de recherche pertinents;
- faire la distinction entre la préhistoire et l'histoire documentée, et voir comment elles sont liées à l'étude de l'archéologie;
- s'informer sur le mode de vie des peuples qui vivaient dans la région de Grand Rapids à l'époque des artefacts qui ont été découverts;

- fabriquer et utiliser lui-même des outils de cette époque-là;
- comprendre et respecter davantage les compétences et les habiletés des ancêtres autochtones de la région.

Calendrier du projet

Automne : septembre—octobre

- consulter les Aînés et leur demander l'autorisation d'entreprendre des fouilles et de choisir un emplacement convenable;
- demander un permis de fouille à la Direction des ressources historiques du Manitoba;
- préparer le site :
 - inviter les Aînés à participer à la préparation du site;
 - débarrasser la surface de la végétation et des détritiques;
 - enregistrer et entreposer les objets trouvés en surface;
 - arpenter et délimiter les unités de fouille;
 - choisir les unités les plus prometteuses;
- creuser quatre unités de deux mètres carrés, en prévoyant quatre élèves par unité;
- mesurer et inscrire l'emplacement de chaque artefact;
- filtrer le sol pour voir si des artefacts ont échappé à la fouille sur le chantier.

Hiver : novembre—janvier

- écouter les récits des Aînés sur la région;
- faire des recherches sur le métier d'archéologue;
- faire des recherches et une rédaction sur n'importe quelle civilisation que des travaux d'archéologues ont permis de connaître;
- construire une maquette sur le thème de la civilisation en question;
- nettoyer et cataloguer les objets.

Printemps : février—mars

- présenter les travaux de recherche à la classe Ekota;
- préparer et présenter un exposé se rapportant au programme de sciences humaines de la classe de 8^e année;
- recueillir des fonds en vue d'un voyage à Winnipeg;
- visiter Winnipeg pour :

- examiner les artefacts de la fouille archéologique exécutée en 1961 par Mayer-Oakes (département d'anthropologie de l'Université du Manitoba);
- examiner les nombreux documents et les nombreuses photos qui se rapportent aux périodes historiques récentes de la région de Grand Rapids—traite des fourrures et aménagement hydroélectrique;
- visiter les galeries traitant les thèmes étudiés au Musée du Manitoba;
- visiter le laboratoire du Musée du Manitoba, là où les artefacts sont traités;
- écouter des conférenciers;
- apprendre à faire du feu en frottant des silex et à l'aide d'un arc;
- établir des diagrammes de dispersion pour les unités qui ont été fouillées.

Été : avril—juin

- faire de la poterie laurellienne;
- faire de la recherche sur la période correspondant aux artefacts (il y a entre 2 000 et 8 000 ans);
- présenter le travail de recherche sous forme d'article de journal, d'instructions ou d'une annonce en utilisant le livre *Stone Age News* comme modèle;
- rédiger un rapport sur nos fouilles et nos découvertes pour la Direction des ressources historiques;
- présenter le rapport aux Aînés;
- construire des paniers en écorce de bouleau ainsi que des socles de saule tressé pour notre poterie laurellienne;
- mordiller de l'écorce de bouleau sur les conseils des Aînés;
- créer un diorama du mode de vie des habitants de la région de Grand Rapids à l'époque correspondant aux artefacts.

**Camp de jeûne dans le cadre du programme d'études autochtones
Moose Lake
Deuxième semaine de mai
(lorsque les bourgeons sont visibles sur les arbres)**

Projet élaboré par Ron Cook

Objectif

Offrir à l'élève une expérience authentique en plein air où il pourra

- apprendre à faire du camping;
- apprendre à collaborer;
- se familiariser avec les enseignements traditionnels des Cris;
- apprendre à être responsable en tant que membres d'un groupe.

Synopsis

Le groupe doit préparer un campement, planifier et préparer ses repas en se servant d'un feu à ciel ouvert, et nettoyer à la fin de l'excursion.

L'élève est invité à participer aux activités et à aider aux différentes tâches. Le camp est organisé de façon traditionnelle. Les campeurs doivent savoir quelles sont leurs responsabilités pour que l'expérience soit réussie et pour participer à la communauté de campeurs, dans le sens traditionnel du terme, mais il n'y a aucun critère à respecter pour participer. L'élève peut choisir d'apprendre en observant ou bien il peut participer aux cérémonies de la tente à suer, écouter les enseignements des Aînés, chanter le soir pour soutenir les personnes qui jeûnent ou aider au festin prévu après le jeûne.

Le camp est une expérience positive pour tous ceux qui choisissent de participer. C'est une occasion pour l'élève de s'immerger dans la langue crie et dans les valeurs traditionnelles que sont la bienveillance, le sens du partage et le travail de collaboration en petit groupe.

Écriture, lecture et appareils électroniques (radios, lecteurs de cassettes et de CD) ne sont pas recommandés. L'élève est invité à observer la nature et à écouter ce qu'elle a peut-être à dire. L'observation des jeunes par les Aînés et les commentaires des élèves sur le camp constituent l'évaluation.

**Make the Right Choice (Fais le bon choix)
Spectacle/atelier de théâtre interactif et multimédia
dans le cadre du programme d'action communautaire
(Community Action Program)
Cours d'un demi crédit proposé par l'école (CPÉ)
R.B. Russell Vocational High School
2000-2001**

Projet élaboré par Jay Willman

Contexte

Au cours des huit dernières années, les élèves du Programme d'action communautaire ont organisé des ateliers interactifs pour des milliers d'autres élèves et pour les membres de la collectivité. Ces ateliers ont permis de régler d'importantes questions communautaires et de rassembler les jeunes et la collectivité pour qu'ils opèrent des changements positifs.

Au cours de l'année scolaire 2000-2001, les quinze élèves du programme, tous des membres des Premières nations ou des Métis, ont appris que le diabète de type 2 touche proportionnellement beaucoup plus de personnes autochtones que n'importe quel autre segment de la population du Manitoba. Au cours des deux années précédentes, un enfant par semaine, en moyenne, était diagnostiqué dans le quartier de Point Douglas à Winnipeg et la maladie est aussi très fréquente dans les collectivités du nord de la province. En apprenant ces nouvelles, les élèves du Programme d'action communautaire ont décidé de prendre des mesures pour améliorer la situation.

Objectifs

L'élève pourra

- choisir un sujet d'étude et l'intégrer dans un spectacle ou un atelier principal;
- développer ses habiletés en matière de recherche;
- développer ses habiletés en matière de présentation;
- améliorer son estime de soi et sa confiance en soi.

Synopsis

Établi en partenariat avec l'Office régional de la santé de Winnipeg et le Manitoba Theatre for Young People, et avec des fonds de la Winnipeg Foundation, le projet de deux ans visait à apprendre aux jeunes une façon originale d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires et d'être actifs pour prévenir le diabète de type 2. Il s'est terminé par la production d'un spectacle de théâtre interactif et par des ateliers.

Les élèves du Programme d'action communautaire ont fait des recherches sur la prévention du diabète de type 2 par de saines habitudes alimentaires et par un mode de vie actif. Pour cela, ils ont notamment utilisé Internet, écouté des conférenciers invités et exploité les ressources communautaires. En particulier, l'Office régional de la santé de Winnipeg a pris des dispositions pour organiser des séances d'éducation et pour trouver des fonds. À l'aide des renseignements recueillis, les élèves ont élaboré un spectacle-atelier interactif composé de cinq pièces différentes, prévu des jeux pour petits et grands groupes visant à renforcer la confiance en soi, organisé des petits cercles de partage et un forum visant à partager des solutions. Intitulée « The Eagle's Path », l'une des pièces comportait une vidéo d'un Aîné projeté dans le ciel et donnant des conseils sur les modes de vie sains. Le visage de l'Aîné semblait flotter au-dessus d'un aigle qui survolait la scène. En recevant une plume d'aigle, le personnage principal de la pièce obtenait la force nécessaire pour faire de bons choix. Dans toutes les autres pièces, les participants recevaient des messages de sagesse. Le dialogue intégrait également le cri, l'ojibwa et la langue des Métis.

Pendant deux semaines, en mars 2002, l'atelier-spectacle interactif « Make the Right Choice » a été présenté deux fois par jour, à plus de 2 000 élèves de la 4^e à la 6^e année et à des résidents du quartier du centre-ville de Winnipeg.

Projet de l'esturgeon

Contexte

En 1994, on a commencé le projet *Sturgeon for the Future* (protégeons l'esturgeon). Il s'agissait d'un projet conjoint du Nelson River Sturgeon Co-Management Board, de la division scolaire Frontier et du ministère de la Conservation du Manitoba. Les objectifs étaient de sensibiliser les communautés et d'éduquer les jeunes au sujet de l'esturgeon, de mieux faire connaître l'esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*) et de faire en sorte que cette espèce autrefois répandue ne disparaisse pas du Manitoba. <www.mysterynet.mb.ca/sturgeon/>.

Dans le cadre de ce projet, les classes participantes recevaient cinq ou six alevins d'esturgeons âgés d'un an, les aliments nécessaires pour nourrir les poissons et le matériel nécessaire pour les maintenir en vie. Vous trouverez ci-après une brève description du projet qu'un enseignant a conçu pour sa classe en s'inspirant du projet « Sturgeon for the Future » et en intégrant les perspectives autochtones dans ses cours.

Objectifs

L'élève pourra

- développer et améliorer ses habiletés en matière de recherche;
- constater la validité des connaissances traditionnelles;
- profiter d'occasions pour mieux comprendre les sept enseignements;
- accroître sa motivation et son intérêt.

Description du projet

Ce projet s'est déroulé pendant toute une année scolaire dans une classe du secondaire où divers cours de sciences et de mathématiques étaient enseignés. Les élèves participants suivaient des cours de sciences de la nature du secondaire 1 et du secondaire 2, des cours de biologie du secondaire 3 et du secondaire 4, ainsi que des cours de mathématiques du secondaire 1 et du secondaire 2. Cependant, les travaux des élèves ne se limitaient pas à ces matières.

Le projet a donné aux élèves l'occasion de participer à un certain nombre d'activités se rapportant aux alevins d'esturgeon qui se trouvaient dans un grand aquarium, dans leur salle de classe. Les jeunes ont notamment :

- consulté un Aîné au sujet de l'élevage d'esturgeons dans la classe;
- installé l'aquarium, l'élément de chauffage et les filtres, et ils ont veillé à la déchloration de l'eau;
- mesuré et enregistré avec précision le niveau et la température de l'eau, ainsi que la quantité de divers éléments chimiques présents dans l'eau comme le pH, le nitrite et l'oxygène dissous;
- pris soin des alevins tous les jours, notamment en :
 - surveillant la quantité d'aliments qui leur était nécessaire, en consignait les données et en faisant une estimation des aliments qui n'avaient pas été consommés à la fin du repas quotidien;
 - consignait des données sur la santé des poissons, y compris les signes de maladie ou de stress, et en prenant les mesures appropriées en cas de nécessité;
 - inscrivant tous les jours la longueur approximative de chaque poisson;
- fait des recherches sur l'esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*), notamment sur l'importance de ce poisson pour les membres de leur communauté et pour d'autres Autochtones d'Amérique du Nord, et sur les utilisations qu'ils en faisaient, au moyen d'entretiens avec les Aînés et d'autres membres de la communauté, de livres, de revues, d'articles de journaux et d'Internet;

- aidé, l'automne suivant, à relâcher les esturgeons dans une rivière où cette espèce vivait autrefois.

Intégration du projet dans les cours

Les différentes activités entreprises dans le cadre de ce projet ainsi que les données et les renseignements recueillis par les élèves ont été intégrés dans les divers cours de diverses façons :

- les renseignements recueillis par les élèves au cours de leur recherche ont servi à présenter des exposés en classe et ils correspondaient aux résultats d'apprentissage établis pour les divers cours de sciences que les élèves suivaient;
- les élèves ont créé un centre d'information sur l'esturgeon où ils ont exposé la documentation utilisée pour leurs présentations;
- les données recueillies ont servi à la production de graphiques sur papier et, à l'aide de logiciels, ces graphiques ont été incorporés dans le centre d'information;
- l'enseignant a incorporé les données et les graphiques dans les méthodes pédagogiques utilisées pour aider les élèves à atteindre divers résultats d'apprentissage en mathématiques;
- les renseignements tirés des données recueillies mais aussi des travaux de recherche ou des exposés présentés en classe ont été incorporés dans les journaux des élèves;
- même si l'enseignant ne l'a pas fait, ce projet se prêterait bien à l'intégration des résultats d'apprentissage prévus pour les cours de sciences humaines.

ANNEXE B : RESSOURCES

La liste suivante énonce des ressources que les éducateurs voudront peut-être utiliser pour intégrer les perspectives autochtones dans les programmes d'études.

Ressources imprimées

BEAULIEU, Carol (1998). *The Way We Speak: An Annotated Bibliography of Aboriginal Language Resources in Manitoba*. Winnipeg, MB: Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

CARDINAL, Phyliss (1997). *The Cree People*. Edmonton, AB: Duval House Publishing.

CARDINAL, Phyliss et Dave RIPLEY (1987). *Canada's People: The Métis*. Edmonton, AB: Plains Pub.

--- (1987). *Canada's People: The Métis. Teacher's Guide and Blackline Master Package*. Edmonton, AB: Plains Pub.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES ET SECTION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES (2000). *Aboriginal Peoples: Resources Pertaining to First Nations, Inuit, and Métis*. Winnipeg, MB: Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

HALLET, Bruce (2002). *Aboriginal People in Manitoba*. Canada: Her Majesty the Queen in Right of Canada.

MANITOBA FIRST NATIONS EDUCATION RESOURCE CENTRE (s.d.). *Wisdom of the Elders: Who Is an Elder?* Winnipeg, MB: Manitoba First Nations Education Resource Centre.

PROTOCOLE DE L'OUEST CANADIEN (2000). *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs: Kindergarten to Grade 12*. Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien.

REED, Kevin (1999). *Aboriginal Peoples: Building For the Future*. Don Mills, ON: Oxford University Press Canada.

--- (1999). *Aboriginal Peoples: Building For the Future. Activities*. Don Mills, ON: Oxford University Press Canada.

Ressources Internet

NIHEWAN FOUNDATION. *Cradleboard Teaching Project* [en ligne], 2002. <<http://www.cradleboard.org/>>, juin 2003.

ÉDUCATION ET JEUNESSE MANITOBA. *Instructional resources : Library* [en ligne], 2003. <<http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/iru/index.html>>, juin 2003.

ÉDUCATION ET JEUNESSE MANITOBA. *Mathematics: Aboriginal Perspectives: A Bibliography, Kindergarten To Grade 4* [en ligne], 1998. <<http://www.edu.gov.mb.ca/ks4/iru/publications/bibliographies/mathabor.html>>, juin 2003.

UNIVERSITÉ DE LA SASKATCHEWAN. *Rekindling Traditions: Cross-Cultural Science and Technology Units* [en ligne], 2003 <<http://capes.usask.ca/ccstu/>>, juin 2003.

PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIEN. *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Language and Culture Programs: Kindergarten to Grade 12* [en ligne], <www.wcp.ca>, juin 2003.

Centres de ressources

Manitoba First Nations Education Resource Centre
Téléphone : (204) 940-7020
Télec. : (204) 942-2490
1214, rue Fife
Winnipeg (Manitoba) R2X 2N6

Manitoba Indian Cultural Education Centre
Téléphone : (204) 942-0228
Télec. : (204) 947-6564
119, avenue Sutherland
Winnipeg (Manitoba) R2W 3C9

ANNEXE C : CHRONOLOGIE

Vous trouverez ci-après une liste de quelques-uns des événements qui sont importants aux yeux des Autochtones du Manitoba :

Avant l'arrivée des Européens les terres étaient habitées par des sociétés autochtones dotées de cultures et de systèmes politiques élaborés, de langues distinctes, de relations commerciales et diplomatiques et de soins de santé.

- | | |
|-------------|---|
| Années 1400 | Les Européens s'établissent sur le territoire qui portera le nom d'Amérique du Nord. |
| 1500–1600 | Les premiers traités (de paix et d'amitié) mettant l'accent sur le partage des terres sont conclus comme des ententes entre nations. |
| 1643 | Conclusion du Two Row Wampum Treaty (wampum à deux rangs, ceinture commémorative du traité) entre les Iroquois et les Hollandais. |
| Années 1700 | Arrivées des missionnaires.
En raison du commerce des fourrures, l'économie traditionnelle perd de son importance.
La population d'immigrants augmente.
De nouvelles maladies coïncident avec l'arrivée des Européens. |
| 1763 | Selon la Proclamation royale (1763), les Indiens sont considérés comme des nations ou des tribus et les Premières nations vont continuer à posséder leurs territoires traditionnels jusqu'à ce que les terres soient cédées à la Couronne ou achetées par celle-ci. |
| 1808 | La Compagnie de la Baie d'Hudson engage trois enseignants pour les postes de traite dans le Nord, dans la future Terre de Rupert. |
| 1811 | La Compagnie de la Baie d'Hudson accorde à Lord Selkirk 116 000 milles carrés de terre, dans la future partie sud du Manitoba. |
| 1816 | Pour beaucoup de personnes, la bataille de Seven Oaks est l'événement qui a donné naissance à la nation métisse. |

	Après la bataille de Seven Oaks, Cuthbert Grant et ses hommes brandissent le drapeau de la nation métisse pour la première fois.
Du milieu des années 1800 – au début des années 1970	Écoles de jour et pensionnats dirigés par les Églises pour les enfants autochtones.
1862	Une épidémie de variole tue un Autochtone sur trois.
1863	Joseph Trutch est nommé « Commissioner of Land and Works » et ne reconnaît pas l'existence de titres autochtones; il met en place une politique qui retire aux Autochtones leurs droits de préemption et réduit la superficie des réserves.
1867	L'Acte de l'Amérique du Nord britannique donne naissance au Dominion du Canada; le gouvernement fédéral devient ainsi responsable des Indiens et des terres réservées aux Indiens.
1869	Aux termes d'une loi qui est adoptée, les femmes autochtones inscrites et visées par les traités qui épousent des Indiens non inscrits perdent leur statut d'Autochtones. Les Métis mettent en place un gouvernement provisoire dans la colonie de la Rivière-Rouge.
1869–1870	La résistance de la Rivière-Rouge empêche le gouvernement du Canada de prendre possession de la région de façon unilatérale.
1870	Le Manitoba entre dans la Confédération canadienne et l'Acte du Manitoba reçoit la sanction royale.
Fin des années 1800	Le ministère des Affaires indiennes est établi et c'est cette autorité qui détermine qui a le statut d'Indien et qui est qualifié pour négocier des revendications territoriales. Il a également le pouvoir de suspendre les négociations dans ce domaine.
1871–1921	Les traités n ^{os} 1 à 12 sont signés d'une manière qui est dictée par le Gouvernement fédéral.
1871	Les traités n ^{os} 1 et 2 sont conclus en 1871 « entre Sa Majesté la Reine et les Chippawas et les Cris ».

- 1873 Le traité n° 3 est conclu en 1873 « entre Sa Majesté la Reine et la tribu des Saulteux de la nation des Ojibeways », et les adhésions au traité sont signées en 1873 et en 1874.
- 1874 Le traité n° 4 est conclu en 1874 « entre Sa Majesté la Reine et les tribus indiennes des Cris et des Saulteux ».
- 1875 Le traité n° 5 est conclu en 1875 « entre Sa Majesté la Reine et les tribus indiennes des Saulteux et des Cris de la savane », et les adhésions au traité sont signées en 1875, 1908, 1909 et 1910.
- 1876 La *Loi des Sauvages* (aujourd'hui *Loi sur les Indiens*) est créée et regroupe toutes les lois précédentes sur les Autochtones; le statut d'Indien y est défini et le surintendant général aux Affaires indiennes détient des pouvoirs administratifs qui contrôlent bien des aspects de la vie des Indiens. À plusieurs reprises, cette loi est modifiée et interdit la collecte de fonds en vue de revendications territoriales et la participation à diverses cérémonies traditionnelles. À certains moments, elle exige même que les Autochtones obtiennent la permission de sortir de leur réserve et de faire du commerce. Elle empêche également les Autochtones de voter.
- 1880 C'est le début des pensionnats (écoles résidentielles) pour les enfants autochtones qui doivent quitter leur foyer pour être civilisés et éduqués.
- 1884 La *Loi des Sauvages* est modifiée pour interdire les potlachs et les danses du Soleil mais cette modification n'entre en vigueur que dans les années 1920 et elle est abrogée en 1951.
- 1885 Louis Riel forme un gouvernement provisoire à Batoche, en Saskatchewan.
Dirigés par Louis Riel, Gabriel Dumont et leurs alliés des Premières nations, les Métis des communautés de la rive Sud sont vaincus lors de la rébellion du Nord-Ouest.
- 1894 En vertu d'un décret, les enfants autochtones sont obligés d'aller à l'école. Les agents des Affaires indiennes peuvent faire appel à la police pour rassembler les enfants et les forcer à se rendre à

l'école. Comme les écoles et les enseignants reçoivent des fonds en fonction du nombre d'inscriptions, les pensionnats sont surchargés.

- 1907 Le rapport Bryce fait état du nombre élevé de décès parmi les enfants autochtones et de leurs conditions de vie déplorables dans les pensionnats. Citation (trad. libre) : « *Sur un total de 1 537 cas signalés, près de 25 % sont décédés ... 69 % des anciens élèves sont décédés et, partout, la cause presque inévitable en est la tuberculose. Nous avons créé une situation tellement dangereuse pour la santé que j'ai souvent été étonné que les résultats n'aient pas été pires que cela.* »
- 1930 La *Loi sur le transfert des ressources naturelles* est adoptée. En vertu de cette loi, les terres de la Couronne sont transférées aux provinces, ce qui entraîne une perte de revenu pour les Indiens.
- 1950 Le Manitoba et le Gouvernement fédéral signent la première loi conjointe sur les écoles, qui autorise les écoles provinciales à inscrire des élèves autochtones.
- 1958 Les Indiens obtiennent le droit de voter aux élections fédérales.
- 1960 Les Indiens obtiennent le droit de voter aux élections provinciales.
- 1969 Le Gouvernement fédéral publie le Livre Blanc, un Énoncé du gouvernement du Canada en matière de politique.
Les peuples des Premières nations s'organisent et refusent les propositions énoncées dans le Livre Blanc.
- 1972 La Fraternité des Indiens du Canada (aujourd'hui l'Assemblée des Premières Nations) publie une politique innovatrice intitulée *La maîtrise indienne de l'éducation indienne*.
- 1973 La décision Calder de la Cour suprême reconnaît pour la première fois les droits fonciers des Autochtones.
Le ministère des Affaires indiennes adopte la politique relative à la maîtrise locale de l'éducation pour les Autochtones.
Une nouvelle série de négociations de traités commence.

- 1982 La *Loi constitutionnelle* confirme les droits existants - ancestraux et issus de traités – des Autochtones mais ne les définit pas.
En vertu de la Loi, les Métis sont considérés comme des Autochtones.
- 1985 Le Gouvernement fédéral ratifie le Projet de loi C-31. Aux termes du Projet de loi C-31, les femmes et les enfants qui ont perdu leur statut d'Indien en vertu de l'alinéa 12(1) b) de la *Loi sur les Indiens* peuvent présenter une demande pour recouvrer leur statut d'Indien et de membre.
Le projet de loi permet aux bandes d'assumer le contrôle de leur effectif.
- 1987 Les Églises du Canada publient un document intitulé *New Covenant*, confirmant qu'en tant que peuple distinct, les Autochtones ont droit à des assises territoriales suffisantes et à l'autodétermination.
- 1990 L'accord du Lac Meech est rejeté lorsque le député cri de l'Assemblée législative du Manitoba, Elijah Harper vote contre.
La crise d'Oka éclate.
Le Premier ministre, Brian Mulroney, propose l'établissement de la Commission royale sur les peuples autochtones.
- 1991–1996 La Commission royale sur les peuples autochtones est établie pour répondre à la question suivante : « Quels sont les fondements d'une relation équitable et honorable entre autochtones et non-autochtones au Canada? »
Un rapport de 4 000 pages recommande l'établissement de nouvelles relations fondées sur le respect mutuel, la responsabilité et le partage, ainsi que la redistribution des terres et des ressources.
- 1992 Sur tout le continent américain, les Premières nations marquent le 500^e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb avec une protestation appelée *500 ans de résistance*.
La Province du Manitoba accorde à Louis Riel le statut de « père fondateur du Manitoba » en reconnaissance du rôle qu'il a joué dans l'entrée de la province dans la Confédération canadienne.

- 1997 La décision Delgamuukw de la Cour suprême réaffirme les droits des Autochtones qui sont reconnus dans la Constitution.
- 1998 Le groupe de travail mixte des premières nations et du Canada recommande que l'on mette fin à la Commission des revendications des Indiens, qui a été mise sur pied en 1991 à la suite de la crise d'Oka, et qu'on la remplace par une entité indépendante. La ministre des Affaires indiennes prononce une déclaration de réconciliation reconnaissant les traitements infligés aux peuples autochtones.
- 1999 Le Comité des droits de l'homme des Nations Unies critique le Canada de ne pas avoir respecté les droits des Premières nations à l'autodétermination et à des terres et des ressources suffisantes.
- 2000 Les Premières nations de Colombie-Britannique refusent d'abandonner leurs droits ancestraux en échange d'un traité. Par l'Entente définitive des Nisga'as, la nation Nisga'a, le Canada et la Colombie-Britannique signent le premier accord moderne sur des revendications territoriales.